



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 17 avril 2009

n° 1

### Désignation d'un secrétaire de séance

Membres en exercice : 85  
Présents à la séance : 75  
Nombre de votants : 83  
Date de la convocation : 10 avril 2009

Le dix sept avril deux mille neuf, à 18 heures 00, les membres de la Communauté d'Agglomération CHALON VAL de BOURGOGNE, convoqués par M. Christophe SIRUGUE, Président, se sont réunis dans la salle polyvalente Georges DUMONT de LUX, sous la présidence de Christophe SIRUGUE Président, délégué titulaire de Chalon sur Saône, assisté de Dominique GARREY, délégué titulaire de Barizey ; Françoise VERJUX-PELLETIER, Jacky DUBOIS, Martine COURBON, Jérôme DURAIN, Gérard BOUILLET, Jean Pierre NUZILLAT, Mohieddine HIDRI, Lucien MATRON, Benjamin GRIVEAUX, Laurence FLUTTAZ, Rachid BENSACI, Anne CHAUDRON, Nisrine ZAIBI, Chantal FOREST, Dominique PELLETIER, Annie CEZANNE, Jean-Claude MORESTIN, Bernard GAUTHIER, Sandrine TISON, Alain BERNADAT, Cécile KOHLER, André PIGNEGUY, Georges AGUILLON, (*jusqu'à la délibération 13*), Christelle RECOUVROT, Jean Louis ANDRE, Gilles MANIERE, délégués titulaires de Chalon-sur-Saône ; René GUYENNOT, Raymond GONTHIER, délégués titulaires de Champforgeuil ; Alain ROUSSELOT-PAILLEY, délégué titulaire de Châtenoy en Bresse ; Marie MERCIER, Jean Claude ROUSSEAU, Patricia FAUCHEZ, Patrice RIGNON, délégués titulaires de Châtenoy le Royal ; Eric MERMET, délégué titulaire de Crissey ; Jean Yves DEVEVEY, délégué titulaire de Demigny ; Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ; Eric MICHOUX, délégué titulaire d'Epervans ; Jean-Claude NOUVEAU, délégué titulaire de Farges les Chalon ; Mauricette CHATILLON, Joël DEMULE, délégués titulaires de Fontaines ; Gilles GONNOT, délégué titulaire de Fragnes (*à partir de la délibération 12*) ; Daniel GALLAND, Annie MICONNET, délégués titulaires de Gergy ; Daniel VILLERET, Jean Claude DUFOURD, délégués titulaires de Givry ; Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles ; Daniel MORIN délégué titulaire de La Charmée ; Jean-Claude MOUROUX, délégué titulaire de La Loyère ; Gilles DESBOIS, délégué titulaire de Lans ; André RENAUD, délégué titulaire de Lessard le National ; Denis EVRARD, délégué titulaire de Lux ; Marc BOIT, délégué titulaire de Marnay ; Michel CESSOT, délégué titulaire de Mellecey (*absent de 20 h00 à 20 h 05 - délibération 20 non votée*) ; Yvan NOEL, délégué titulaire d'Oslon ; François LOTTEAU, délégué titulaire de Rully (*à partir de la délibération 12*) ; Daniel DE BAUVE, délégué titulaire de Sassenay ; François DUPARAY, délégué titulaire de Saint Ambreuil ; Fabienne SAINT ARROMAN, déléguée titulaire de Saint Denis de Vaux ; Daniel CHRISTEL, délégué titulaire de Saint Désert ; Michel ISAIÉ, délégué titulaire de Saint Jean de Vaux ; Francis DEBRAS, délégué titulaire de Saint Loup de Varennes ; Jean Noël DESPOCQ, Geneviève JOSUAT, Jean-Pierre GERY, délégués titulaires de Saint Marcel ; Guy DUTHOY, délégué titulaire de Saint Mars de Vaux ; Martine HORY, Evelyne PETIT, Claude RICHARD, délégués titulaires de Saint Rémy ; Bernard DUPARAY, délégué titulaire de Sevrey ; Patrick LE GALL, (*jusqu'à la délibération 12*), Gilles FLEURY, délégués titulaires de Varennes le Grand ; Gérard LAURENT, délégué titulaire de Virey le Grand.

#### Délégués suppléants :

Jean François DEBOT, délégué suppléant de Charrecey, remplaçant Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey ;

Christophe LAURIOT, délégué suppléant de Crissey, remplaçant Jean-Paul BONIN, délégué titulaire de Crissey ;  
Françoise TACHON, déléguée suppléante de Mercurey, remplaçant Dominique JUILLLOT, délégué titulaire de Mercurey.

**Absents excusés :**

**Absents excusés :**

Dominique COPREAUX, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Martine COURBON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;  
Florence ANDRE, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Françoise VERJUX-PELLETIER, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;  
Nathalie LEBLANC, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Jean Pierre NUZILLAT, délégué titulaire de Chalon sur Saône ;  
Christian GELETA, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Cécile KOHLER, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;  
Catherine PILLON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Laurence FLUTTAZ, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;  
Yvette SEGAUD, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Anne CHAUDRON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;  
Georges AGUILLON délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Jacky DUBOIS, délégué titulaire de Chalon sur Saône (à partir de la délibération 14) ;  
Pierre VOARICK, délégué titulaire de Saint Martin sous Montaigu, a donné pouvoir à Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ;  
Pierre JACOB, délégué titulaire de Saint Rémy, a donné pouvoir à Martine HORY, déléguée titulaire de Saint Rémy ;  
Patrick LE GALL, délégué titulaire de Varennes le Grand, a donné pouvoir à Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles, (à partir de la délibération 13) ;  
Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey, remplacé par Jean Françoise DEBOT, délégué suppléant de Charrecey ;  
Jean-Paul BONIN, délégué titulaire de Crissey, remplacé par Christophe LAURIOT, délégué suppléant de Crissey ;  
Dominique JUILLLOT, délégué titulaire de Mercurey, remplacé par Françoise TACHON, déléguée suppléante de Mercurey.

**Absents**

Gilles GONNOT, délégué titulaire de Fragnes (jusqu'à la délibération 12) ;  
François LOTTEAU, délégué titulaire de Rully (jusqu'à la délibération 12)

\*\*\*\*\*

Par application des articles L5211-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de ce même code, relatives au Conseil Municipal, ainsi qu'aux maires et aux adjoints, sont applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, au Président et aux membres de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il convient lors de la tenue du Conseil Communautaire de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Monsieur Alain ROUSSELOT-PAILLEY comme secrétaire de séance.

Il est proposé à l'assemblée délibérante, en application de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas avoir recours au vote au bulletin secret pour désigner le secrétaire de séance. Cette décision de ne pas recourir au vote au bulletin secret doit être prise à l'unanimité.

**DECISION**

Vu l'exposé qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier ses articles L2121-21, L5211-1, L5211-2,

Le Conseil Communautaire :

- Décide de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret ;
- Désigne Monsieur Alain ROUSSELOT-PAILLEY comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité par 83 voix.

**Le Président,  
Par délégation,**

  
**Daniel GALLAND,  
2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 21.04.2009  
Et publié le 28.04.2009  
Ou notifié le

**Pour le Président et par délégation  
Le deuxième Vice-Président**

  
**Daniel GALLAND**

**Acte à classer**

1

**1**

En préparation

**2**En attente retour  
Préfecture**3**

&gt; AR reçu &lt;

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2009-04-21T15-57-15.00 ( MI10024214 )

Identifiant unique de l'acte : 071-247100589-20090417-1-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : désignation d'un secrétaire de séance

Date de décision : 17/04/2009



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assembléesActe : 1-désignation d'un secrétaire de séance.PDF

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Préparé

Le 21/04/09 à 15:57

Par CUCHE Françoise

Transmis

Le 21/04/09 à 15:57

Par CUCHE Françoise

Accusé de réception

Le 21/04/09 à 16:05